

Un libre cours pour mieux contribuer à la culture libre

C'est aujourd'hui que s'ouvrent les inscriptions au libre cours « Libre Culture » pour se former aux enjeux et mécaniques des licences libres sur les œuvres culturelles. Ça tombe plutôt bien puisqu'une partie d'entre nous se demandent comment ne pas s'ennuyer en cette période de confinement ;-). Nous ne résistons pas à l'occasion de vous présenter ces libre cours, dont celui-ci est l'un des premiers d'une liste que nous espérons longue et prospère !

Prendre part à la culture libre, celle du partage

Si l'on va chercher dans les principes fondateurs d'Internet, à l'époque où des scientifiques mettent en place les réseaux pour échanger et se partager leurs travaux, il y a la notion de partage du savoir qui s'enrichit lorsqu'il est diffusé librement. Ce n'est donc pas une notion nouvelle, et nombre d'artistes et créatrices clament qu'elles se hissent sur les épaules des géants, qu'ils ont été influencés par toute une culture reposant sur les œuvres de l'esprit d'artistes qui les ont précédés.

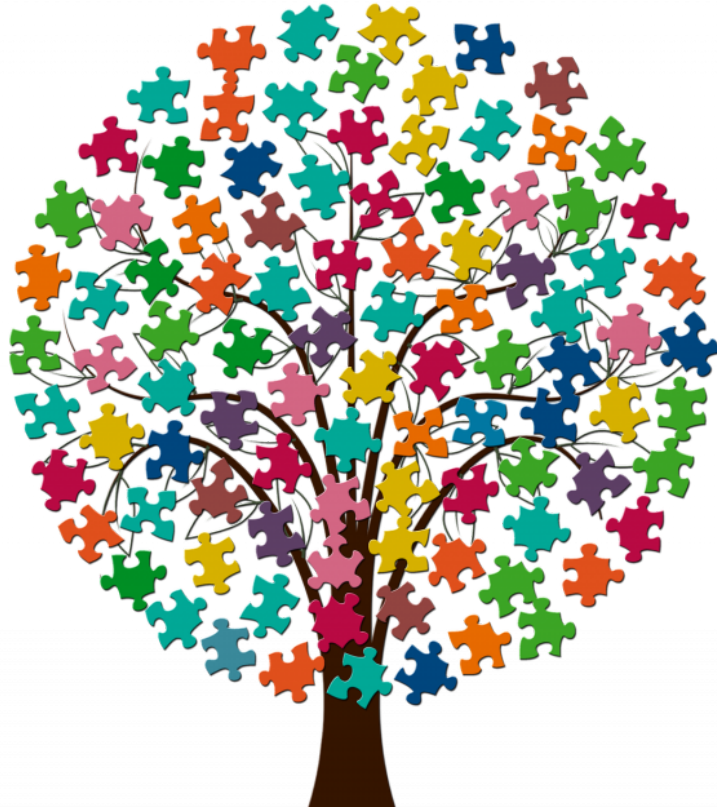


Image par Gerd Altmann de Pixabay

Cette culture du partage, dans le monde numérique, s'est retrouvée dans la culture libre. Car le logiciel libre ne se résume pas à une manière efficace, transparente et collaborative de produire du code. Non, ça, c'est l'open-source. Le logiciel libre offre, en plus de l'open-source, une éthique. Il propose une vision de la société, de la place du code et des personnes qui le créent dans cette société.

Car ce n'est pas le logiciel qui est libre, ce n'est pas l'œuvre qui est libre : c'est nous, les humains qui le sommes.

La culture du Libre repose sur les

Licences libres

Grâce à la démocratisation de l'outil numérique, nous avons assisté à la diffusion des outils de production des œuvres de l'esprit (écrits, images, sons, vidéos, code...), à la popularisation des savoirs-faire anciens et nouveaux (telles que les pratiques du remix, du mash-up, des mèmes), et à la venue de nombreux outils pour diffuser nos créations.

Participer à notre culture commune n'est plus réservé à une élite bien née. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreuses et nombreux à pouvoir apporter notre pierre à l'édifice culturel commun. Combien de vidéastes à succès utilisent des sons, musiques, et polices d'écriture libres, tout en partant du savoir libre de Wikipédia pour leurs recherches ? Ce n'est là qu'un exemple du foisonnement vertueux de la culture libre.

? Exercice : Un chaton

Correction ✓

Recommencer ↻

Je trouve une photo de chaton sur le web et je souhaite l'utiliser pour comme logo pour mon club de sport. Sous quelles conditions puis-je copier et rediffuser cette photo ?



- Je fais ce que je veux, c'est sur internet, donc c'est à tout le monde !
- Je dois envoyer avant un mail pour obtenir la permission de l'auteur.
- Je ne peux pas, car copier c'est mal.
- Je dois obtenir l'autorisation du chaton, pour respecter son droit à l'image.

Capture d'écran d'une question lors d'un exercice du libre cours Libre Culture

Chez Framasoft, nous pensons qu'il est important que toutes ces œuvres de l'esprit qui naissent ou vont naître puissent, à leur tour, prendre leur place dans la culture libre. Pour cela, nous souhaitons offrir à toute les personnes qui vont les créer, les utiliser, les modifier, les étudier, les diffuser, etc. les clés de cette culture, qui repose sur un outil à la fois juridique et symbolique : les licences libres.

Au fond, c'est quoi, ces « licences libres » ? Pourquoi est-ce qu'elles seraient importantes ? Est-ce qu'elles ne vont pas me léser en tant qu'auteurice ? En tant que lecteur ? Que vidéaste ? Que bibliothécaire ? Elles s'appliquent pareil aux logiciels et aux vidéos ? Aux musiques ? Aux livres ? Aux jeux vidéo ? Qu'est-ce que je peux partager légalement et comment savoir si

je suis hors-la-loi ? Et comment fait-on pour s'y retrouver, dans tout ça ?

Inscrivez-vous au deux premières sessions du libre cours sur la Culture Libre

Dans la lignée du MOOC CHATONS, nous vous proposons cette fois-ci un **libre cours pour acquérir les clés de la culture libre**. Que vous soyez créateur, prescriptrice, spectateur, étudiante, ou tout ça à la fois, ce cours vous permettra de savoir comment exploiter un contenu culturel en ligne et diffuser les vôtres.

Objectifs de la formation

Savoir utiliser les licences libres pour réutiliser des contenus existants ou diffuser ses propres créations.

Objectifs spécifiques

- Connaître les bases du droit d'auteur français
- Connaître les principales licences libres
- Savoir utiliser des logiciels et contenus culturels libres
- Savoir contribuer à des logiciels et contenus culturels libres
- Savoir diffuser ses logiciels et contenus culturels libres

Objectifs transversaux

- Savoir s'organiser et mobiliser des ressources matérielles et humaines pour mener une tâche en autonomie
- Savoir utiliser les moyens de communication numériques en contexte professionnel

Activités

- Consultation de cours et ouvrages
- Quiz en autonomie
- Participation à des échanges asynchrones entre apprenants et avec les tuteurs
- Réalisation d'exercices pratiques (utilisation et diffusion de contenus libres) corrigés par des tuteurs
- Lecture et commentaire de réalisation de pairs
- Réalisation de rapport d'étonnement sur ces exercices pratiques

Présentation du libre cours Libre Culture

Et à contexte exceptionnel, mesures exceptionnelles, il a été décidé d'ouvrir deux sessions de ce libre cours afin de

permettre à celles et ceux d'entre nous qui ont davantage de temps dans les jours à venir de pouvoir le terminer plus rapidement.

Ces deux sessions débuteront le lundi 6 avril 2020.

- La session LCIII durera 3 semaines et vous demandera 7 à 8h de votre temps chaque semaine.
- La session LCVI s'étendra sur 6 semaines et sera donc moins intense (3 à 4h par semaine).

Libre Culture III	Libre Culture VI
	
UPLOAD • Numérique • À la une • Droit d'auteur, Licences libres, Plagiat, Citation, Contribution, Art libre Du 06/04/2020 au 25/04/2020 <i>Veillez vous connecter pour vous inscrire</i>	UPLOAD • Numérique • À la une • Droit d'auteur, Licences libres, Plagiat, Citation, Contribution, Art libre Du 06/04/2020 au 16/05/2020 <i>Veillez vous connecter pour vous inscrire</i>
Les inscriptions sont soumises à validation	Les inscriptions sont soumises à validation

Le suivi des apprenant·es étant encadré, **les places sont limitées aux 10 premières personnes pour la session LCIII (3 semaines) et aux 20 premières pour la session LCVI (6 semaines)**. Inscrivez-vous sur le site librecours et sur l'équipe Mattermost prévue à cet effet.

Alors c'est certain, tout le monde ne pourra pas profiter de ces deux premières sessions : leur encadrement sera assuré par nos bénévoles, Stéphane (auteur de *Traces*, un roman libre publié chez Framabook) en tête.

Nous voulons, encore une fois, commencer modestement, pour apprendre de cette expérience et faire un nouveau pas vers cette idée d'Université Populaire du Libre, Ouverte, Autonome et Décentralisée qu'est le projet UPLoad, une des actions de notre feuille de route Contributopia.

À vous de participer à cette aventure pour mieux prendre votre place dans la Culture du Libre en vous inscrivant à ce librecours !

Pour aller plus loin

Découvrir le programme du librecours Culture Libre

S'inscrire avant le dimanche 5 avril 2020 (dans la mesure des places disponibles)

- sur le site librecours
- et sur l'outil d'échanges Mattermost